

## CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

### DÉLIBÉRATION n° 2019/02/26-04

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 26 février 2019, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

**Vu** le Code de l'Education,  
**Vu** les statuts de l'Université d'Aix-Marseille,

### DÉCIDE :

**OBJET : Attribution d'une subvention  
à l'Association Sportive d'Aix-Marseille Université**

Le conseil d'administration approuve l'attribution d'une subvention d'un montant de 303 800 € à l'Association Sportive d'Aix-Marseille Université (ASAMU) au titre de son fonctionnement pour l'année civile 2019.

**Cette délibération est adoptée à l'unanimité.**

Membres en exercice : 36  
Quorum : 18  
Présents et représentés : 32

Fait à Marseille, le 26 février 2019

  
Yvon BERLAND  
Président de l'Université d'Aix-Marseille

